

Pose de la Première Pierre
du nouveau cinéma le SELECT et de la future LUDOTHEQUE

Vendredi 16 novembre 2012

- Monsieur le Président du Conseil Général,
- Madame la Conseillère Régionale,
- Mesdames, Messieurs,

La pose de la première pierre d'un équipement public est généralement un événement très attendu, tant, nous le savons, les procédures et les études préalables sont longues. C'était différent au 19^{ème} siècle. Pour construire la Tour Eiffel, il n'a fallu que trois ans, à partir de la prise de décision. Aujourd'hui, les projets se mènent de manière nettement moins expéditive. Ils prennent du temps.

Cela a été tout particulièrement le cas pour le cinéma : la décision de le reconstruire a été prise, en effet, à l'été 2005, il y a sept ans.

Nous avons la chance d'avoir ici sur ce site, depuis le début des années 1980, un cinéma Art et Essai de haute qualité, un cinéma considéré comme l'un des meilleurs cinémas à salle unique de France, tant par le nombre de spectateurs qu'il enregistrait que par la qualité de sa programmation : sa directrice, Christine Beauchemin-Flot, s'est vue décerner ainsi, en 2008, le trophée de la meilleure exploitante de cinéma de l'année.

Mais ce cinéma fonctionnait dans un bâtiment vieillissant qui avait besoin d'une réhabilitation complète. Par ailleurs, sa salle unique aux dimensions limitées, 225 places, n'offrait qu'une capacité très insuffisante pour une ville de plus de 60 000 habitants et ne permettait pas de programmer une offre de films suffisamment diversifiée. Il fallait prendre une décision.

Nous avons donc décidé, en 2005, de donner à l'équipe du Sélect les moyens de ses ambitions en dotant notre ville d'un cinéma Art et Essai d'envergure, comportant quatre salles d'une capacité de l'ordre de 700 places. Un projet qui ferait du Sélect une référence en Ile de France et l'égal des cinémas Art et Essai des grandes métropoles régionales.

Nos services se sont mis au travail sur ces bases. La première ébauche de calendrier de mise en œuvre du projet, établie le 6 octobre 2005, prévoyait le début des travaux de construction fin 2007 pour une livraison en 2009.

C'était un peu optimiste parce que les choses n'étaient pas si simples. Il fallait construire sur la cour de l'ancien cinéma, et pour cela, il fallait préalablement en interdire l'accès aux camions de livraison du magasin de chaussures voisin dont les réserves n'étaient accessibles que par cette cour. A cette fin, il était indispensable d'acquérir le magasin de chaussures et ses réserves. Et pour acquérir ces parcelles en l'absence de consensus avec le propriétaire, il fallait passer par la procédure de l'expropriation : une procédure interminable. Nous ne sommes pas en Chine !

Par ailleurs, le cinéma étant entouré d'immeubles aussi dégradés que lui, nous nous sommes interrogés sur la pertinence d'inclure la reconstruction du cinéma dans un réaménagement de l'ensemble du tissu urbain environnant. La complexité des problèmes qui nous sont apparus, et le retard supplémentaire qu'aurait pris la reconstruction du cinéma, nous a conduits à en abandonner l'idée en 2008.

Le programme se limitait donc désormais à construire un nouveau cinéma sur le site de l'ancien, étendu au magasin voisin et à ses réserves. Le futur cinéma n'occupant pas tout l'espace situé au dessus de ce terrain, il restait un volume disponible à l'étage, le long de la RD 920. Après réflexion, et après examen d'autres hypothèses, nous avons décidé d'y transférer notre ludothèque, qui était implantée depuis vingt ans dans un local trop exigü, difficile d'accès et en mauvais état.

Le projet ainsi défini, cinéma et ludothèque, pouvait enfin démarrer.

En mai 2010, il y a deux ans, le jury désigna comme maître d'œuvre l'agence d'architecture Frédéric Namur, agence spécialisée dans les cinémas qui avait déjà réhabilité, quelques années plus tôt, le Trianon de Sceaux. Son projet comporte une façade bien visible sur la RD 920, qui tranchera dans le tissu urbain, et une deuxième entrée côté marché. Les trois petites salles s'organiseront au rez de chaussée autour d'un grand hall agrémenté d'un foyer-bar. Le hall accueillera également un coin enfants à la sortie de la salle « jeune public », ainsi qu'un atelier polyvalent destiné à recevoir les activités d'éveil et de sensibilisation à l'image. Quant à la grande salle de 300 places, elle se trouvera à l'étage.

Dans ce cadre, spacieux (2500 m²), élégant, agréable et confortable - nous avons veillé à ce que les fauteuils soient larges et bien espacés -, l'équipe du cinéma présentera 350 à 400 films par an, c'est à dire 6 à 10 films par semaine, en conservant sa ligne « Art et Essai », qui, je le rappelle, a été récompensée par les trois labels « jeune public », « recherche et découverte » et « patrimoine et répertoire ». Il conservera aussi son inscription au sein du réseau Europa- Cinéma et organisera toujours autant de soirées-débats que précédemment.

Avec ses quatre salles, le futur cinéma pourra aussi recevoir beaucoup plus de sorties nationales, qui pourront être désormais programmées pendant plusieurs semaines.

La ludothèque disposera de 650 m² au dessus de l'entrée côté RD 920, un espace important pour une ludothèque, ce qui lui donnera une place suffisante pour aller très au delà du simple prêt de jeux : des espaces y seront aménagés pour la pratique des différents types de jeux par les différentes tranches d'âge. Un équipement bienvenu dans notre ville où le nombre des jeunes enfants est aujourd'hui en forte augmentation.

Nous posons la première pierre aujourd'hui, mais les travaux ont déjà commencé depuis plusieurs mois. Le cadre est très contraint. Il faut veiller à ne pas endommager les bâtiments voisins à l'équilibre parfois instable. Il ne faut pas non plus apporter des nuisances au marché les jours où il fonctionne. C'est pourquoi nous avons imposé au chantier d'observer des normes environnementales très strictes. Et puis, l'attaque du sous-sol a réservé à l'entreprise au cours de l'été une surprise de taille, qui nous a fait perdre un mois : pas un puits de pétrole, mais une cuve de fuel dont personne ne soupçonnait l'existence.

L'ensemble du projet, cinéma et ludothèque, va coûter un plus de 10 M€ H.T.

Je remercie la Région Ile de France, qui nous a voté une subvention de 1,4 M€ et le Conseil Général des Hauts de Seine qui nous a attribué une subvention de 340 000 €. Le coût de ce projet pour les finances communales sera donc de 8,6M€, un peu moins si nous obtenons aussi un soutien du Centre National du cinéma.

J'espère que, malgré toutes les contraintes qui s'imposent au chantier, le projet passera l'hiver sans encombre et que nous pourrons nous retrouver à l'automne prochain pour l'inauguration du nouveau Sélect et de la nouvelle ludothèque. En attendant, je rappelle aux cinéphiles que le Sélect continue son activité pendant les travaux au cinéma éphémère que nous avons ouvert en juin dernier dans le quartier Pajeaud.

Je vous remercie.